



.....communiqué de presse.....communiqué de presse.....communiqué de presse.....

BOUCHES-DU-RHONE :

LES 2 PRINCIPAUX SYNDICATS DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER SE MOBILISENT

OBJECTIFS : - RASSEMBLER LES PROFESSIONNELS DU DEPARTEMENT POUR DEFENDRE LES EMPLOIS ET LES METIERS DE L'IMMOBILIER FACE AUX EVOLUTIONS LEGISLATIVES
- INFORMER LES PARTICULIERS ET GARANTIR LA SECURITE DE LEURS OPERATIONS IMMOBILIERES

Face aux évolutions économiques législatives et professionnelles, la FNAIM 13 et l'UNIS PACA, les deux principaux syndicats professionnels de l'Immobilier du département font front commun depuis le début du 2^{ème} trimestre 2013

Depuis de nombreuses années déjà, au niveau national, les 2 syndicats travaillent de concert auprès des institutions et pouvoirs publics : ensemble, ils ont mis en place les Etats généraux de la profession et ont élaboré de nombreuses recommandations sur la réforme des métiers de l'immobilier à travers un Livre blanc. Les entités départementales, de par la force de leur représentation dans les Bouches-du-Rhône, souhaitent développer l'action nationale au niveau de leur territoire.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, les deux présidents départementaux, **Eric Damerio** pour la FNAIM 13 et **Régis Chabert**, pour l'UNIS PACA, souhaitent aller plus loin dans leurs actions afin de travailler ensemble non seulement à la défense de leurs métiers mais aussi en développant des campagnes d'information auprès de leurs clients, les particuliers et les entreprises.

Ce rapprochement des deux principaux syndicats de l'immobilier devient une nécessité pour leurs représentants face notamment aux prochaines lois visant à codifier la Loi de 1965 sur la copropriété, la loi de 1989 sur la gestion locative ou encore les révisions prévues sur la Loi Hoguet en ce qui concerne les conditions d'accès à la profession d'agent immobilier.

LES SYNDICATS SE MOBILISENT POUR DEFENDRE L'INTERMEDIATION IMMOBILIERE :

Depuis leur origine, les syndicats professionnels de l'immobilier ont pour vocation de d'accompagner et de défendre les intérêts des professionnels et de leurs clients, les particuliers, en accompagnant et sécurisant leurs projets immobiliers.

Ensemble, les entreprises adhérentes des deux syndicats locaux – 450 pour la FNAIM 13 soit environ 3000 collaborateurs et plus de 120 pour l'UNIS PACA - assurent aujourd'hui environ 70% des transactions immobilières du département et la gestion de 60% des lots de copropriété.

Les deux syndicats représentent donc une force économique et sociale non négligeable au niveau départemental et souhaitent plus que jamais être une force de propositions et de consultation.

UNE VOLONTE COMMUNE D'INFORMER LES CONSOMMATEURS ET DE PROTEGER LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER QUANT AUX CONDITIONS D'EXERCICE DE LEURS METIERS

Depuis le mois d'avril, les deux syndicats ont mis en place des Commissions de travail par métiers (gestion locative, transaction...) dont l'objectif est de réfléchir à l'évolution de leur profession, aux évolutions réglementaires et législatives tout comme à l'évolution des besoins des consommateurs.

Conscients de **l'importance de la formation professionnelle continue**, les représentants des deux syndicats souhaitent mettre en place un planning de formation commun pouvant bénéficier à leurs adhérents et leur permettre ainsi d'actualiser leurs connaissances, d'accroître leurs compétences et de garantir donc un service professionnel de qualité pour leurs clients.

Auprès des consommateurs, les syndicats souhaitent mettre en commun leur communication grand public afin de les informer régulièrement sur :

- leurs droits et leurs devoirs en cas de vente, de location ou de mise en gestion de leurs biens
- l'optimisation de la gestion de leur capital immobilier
- les services rendus par les professionnels de l'immobilier.

Il est d'ores et déjà prévu que les syndicats créent des bureaux d'informations communs lors des principaux salons de l'immobilier organisés dans le département et, en 2014, organisent de concert une manifestation grand public sur la vie de la copropriété, événement organisé jusqu'alors individuellement par les 2 entités.

PRESENTATION DES SYNDICATS : pour rappel

LA FNAIM 13

Fondée en 1913 à Marseille, la FNAIM 13 est la plus ancienne Chambre de France ; elle fêtera d'ailleurs ses 100 ans cette année. La FNAIM a pour vocation de défendre des intérêts des professionnels de l'immobilier et de leurs clients.

Avec plus de 450 adhérents dans le département, exerçant plus de 10 métiers différents spécialistes de la transaction et de l'administration de biens mais aussi de l'immobilier d'entreprises, de l'aménagement foncier, du diagnostic et de l'expertise, la chambre départementale est ainsi devenue la première organisation départementale des professionnels de l'immobilier.

La Chambre est présidée depuis le 1^{er} janvier 2013 par Eric Damerio.

UNIS MARSEILLE PROVENCE CORSE

En 2009, l'UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER, UNIS Marseille- Provence Corse a pris la suite de la CNAB Marseille-Provence-Corse , Confédération Nationale des Administrateurs de Biens.

Premier organisme professionnel de la gestion immobilière, l'UNIS gère environ 50 % du patrimoine immobilier privé de la région. Présidée par Régis CHABERT, élu en juillet 2010, l'UNIS Marseille-Provence-Corse regroupe près de 120 Administrateurs de Biens, et environ 1000 personnes employées par 80 cabinets, et environ 3000 salariés dans les immeubles administrés de la région.

Contact presse

Agence Dixit- Emmanuelle Emran Antoniotti
Mob : 06 18 07 18 96